



Lettre des administrateurs salariés de GRDF parrainés par la CFE ÉNERGIES



Lettre n° 27 - Juillet 2020

A l'aube des vacances d'été, les administrateurs salariés parrainés par la CFE Énergies et soutenue par l'UNSA, souhaitent vous présenter les dernières actualités du Conseil d'administration.

Avec la crise sanitaire que traverse notre pays, le Conseil de GRDF a assuré la gouvernance de l'entreprise via des réunions en visio-conférence, séances particulièrement difficiles à assurer pour les administrateurs salariés nouvellement élus.

Le principal sujet d'importance à traiter a été celui du Covid-19 : le Conseil a naturellement été tenu informé des décisions prises par la Direction Générale au fur et à mesure des consignes gouvernementales. Le constat a été que l'entreprise a su mettre en place rapidement les mesures de protection pour ses salariés comme pour ses clients afin de minimiser les risques de contagion. L'ensemble du Conseil a été fortement impacté par le décès d'un collègue gazier. Nous espérons tous que cette pandémie va fortement se ralentir, voire disparaître durant cet été.



FONDATION GRDF

Le Conseil d'Administration a validé en fin d'année 2019 la création d'une Fondation GRDF, en charge d'assurer les missions de mécénat qui relevaient auparavant de la Délégation Communication et Digital.

La gouvernance de cette Fondation est assurée par un Conseil d'Administration, présidé par le Directeur Général. Ce conseil est constitué de nombreuses personnalités extérieures à GRDF, et impliquées dans le monde associatif et écologique.

La Fondation est en charge du relationnel avec les associations comme Cuisine mode d'emploi(s), makesense ou encore les Banques Alimentaires.

A la tête de l'opérationnel se trouve Madame Frédérique Le Monnier, assistée de deux autres personnes.

La Fondation est composée d'un Comité Exécutif et d'un comité des projets, en charge de préparer les travaux pour le Conseil d'Administration.

Les administrateurs salariés ont approuvé la création de la Fondation.



BILAN FINANCIER

L'année 2020 a commencé par des températures supérieures à la moyenne, ce qui a mécaniquement impacté notre chiffre d'affaires. On ne peut que constater que le réchauffement climatique est bien réel. Puis en mars, la crise sanitaire fait son apparition sur notre territoire, obligeant nos politiques à mettre en place un confinement des citoyens durant presque huit semaines. **Cette mise à l'arrêt de l'économie se répercute sur la quantité de gaz acheminé et donc par une baisse de notre chiffre d'affaires acheminement.** Si cette baisse du chiffre d'affaires se trouve en partie compensée par le CRCP (Compte de Régulation des Charges et Produits), pour ce qui concerne les volumes liés au climat uniquement, les surcoûts liés aux protections sanitaires, aux équipes mises en réserve, et aux investissements non réalisés vont impacter directement notre résultat net de fin d'année.

Ainsi **notre EBIDTA affiche à la fin du mois de juin une baisse d'environ 180 M€.** Mais la situation financière de notre entreprise n'est pas encore alarmante en comparaison avec d'autres sociétés françaises, **GRDF dispose en effet d'une trésorerie suffisante pour terminer cette année 2020.** Il faut rappeler que **nous n'avons pas versé les 153 millions d'euros de dividendes initialement prévus au Groupe ENGIE.**



LE PLAN DE RELANCE DE GRDF

Lors d'une conférence de presse Edouard Sauvage a présenté les quatre axes et les neuf propositions qui figurent dans le plan de relance de GRDF.

Nous avons bien analysé les propositions et nous vous proposons notre réflexion.

Si ce plan repositionne le gaz vert en tête de nos prérogatives, il reste néanmoins surtout à la main du législateur plutôt qu'à celle de GRDF.

En effet, beaucoup de propositions sont conditionnées à des décisions politiques. Comment la Direction Générale compte agir auprès des pouvoirs publics pour obtenir des changements de texte de loi, comme par exemple modifier le plafond de 0,4 % du chiffre d'affaires pour le coût des renforcements de réseaux ? Ou encore convaincre la Direction Générale de l'Énergie et du Climat (DGEC) qu'il serait fort utile pour la transition énergétique de financer la solution hybride : Gaz+ PAC électrique plutôt que les solutions bois ou tout électrique ! Cette solution est pour les clients bien plus économique. **Il convient aussi de limiter les coûts indirects qui pourraient être répercutés sur le tarif d'acheminement. Le gaz vert deviendra compétitif face au gaz naturel si la France arrive à faire valoir la taxe carbone sur les énergies fossiles.**

De même, comment réexpliquer que le GNV ou bio GNV est un carburant plus respectueux de l'environnement que le gasoil, et qu'il faut donc favoriser l'achat de véhicules gaz en offrant un crédit d'impôt aux acquéreurs ?

Le dernier axe concerne la sécurité de notre réseau, faut-il simplement ajouter 36 millions d'Euros sur deux années à notre plan d'investissements pour relancer l'économie de notre pays ?

Bonnes vacances et continuez à vous protéger ainsi que vos proches !